



COMMUNE
DE
SENLISSE

de Cernay

COMMUNE DE
CERNAY - LA - VILLE

Commune de AUFFARGIS <i>(Yvelines)</i>			
Élaboration du plan local d'urbanisme			[Pos approuvé le 19 juin 1980] [Plus prescrit le 15 septembre 2009] [Plus arrêté le 29 juin 2012] [Plus approuvé le 23 avril 2013]
			Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 23 avril 2013 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune d'Auffargis Le maire, Daniel Bonte
RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage de la partie nord de la commune			
Date : 23 avril 2013	Phase : Approbation	Echelle : 1 / 5 000	Pièce n°: 4.1
Mairie d'Auffargis, place de la Mairie, 78610 Auffargis Tel : 01 34 57 86 20 / fax : 01 34 57 86 28 / courriel : agence Gilsen & associés Sas, urbanisme & paysage Z, rue des Côtes, 28000 Chartres			

LÉGENDE	
	Limite de zone
	Zone urbaine de centre bourg ancien
	Secteur urbain périphérique
	Secteur urbain périphérique sous forme d'opération d'ensemble
	Secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
	Secteur d'urbanisation future à long terme à dominante d'habitat
	Zone agricole de protection du paysage
	Secteur de bâti agricole
	Secteur agricole d'intérêts écologiques
	Zone de protection du paysage
	Secteur naturel destiné aux activités sportives, socio-culturelles et de loisirs
	Secteur naturel destiné aux activités touristiques et hôtelières
	Secteur naturel de qualification économique
	Espace boisé classé
	Équipement réservé
	Éléments bâtis, murs et ensemble paysager repérés au titre de l'Article L. 1231-5-7° du code de l'urbanisme
	Principes d'accès véhicules
	Cheminement piétonnier existant à conserver
	Zone inondable
	Schématisme approximatif de l'onde de submersion liée au risque de rupture de la digue de l'étang du Penney
	Bande de protection des lisières (50m)
	Bande de protection des lisières en site urbain constitué (50m)
	Droit de préemption urbain instauré par la délibération du conseil municipal du 23 avril 2013

L'entité du territoire communal est concerné par le risque de l'exposition au plomb